



DE SIGNALEMENT

N°13

Émetteur

Bureau local *FO Justice*

Site

Centre Pénitentiaire Aix-Luynes 2

Objet

REACTIVITE DU PERSONNEL

Impact

Surcharge de travail

Durée

INDETERMINEE

Date

02/05/2024

Le 2 mai 2024, dans la matinée, sur le Maison d'arrêt homme 3, a eu lieu un incident dramatique.

Le ticket de signalement numéro 9 en date du 14/03/2024, nous avons demandé à la direction d'accompagner les agents sur cette structure avec une présence à 100 % d'encadrement.

La direction local, compte tenu de l'effectif réel des officiers ne pouvait répondre favorablement à notre saisine.

Surpopulation pénale + sous-effectif = incidents

COMMENTAIRES

FO Justice salut la réactivité des surveillants présents qui ont apporté les premiers secours.

FO Justice souligne le soutien apporté par le chef de poste d'Aix 2 et l'officier de la MA 4.

FO Justice rappelle que le chef de poste qui est en charge de la gestion de la périphérie de l'établissement ne peut se substituer à un sous-effectif d'encadrement de bâtiment.

La gestion du bâtiment passe par le suivi et la connaissance de la population pénale et non par le renfort temporaire des chefs de poste pour la mise en place et la remontée des promenades.

FO Justice, rappelle qu'une détention se gère par de la présence physique.

FO Justice regrette l'absence de management de transition. En effet les agents étaient de nouveau seuls à la prise de service sur cette structure.

FO Justice va saisir le directeur interrégional, afin qu'un appel d'offre pour une mise à disposition sur le CP d'Aix Luynes soit initiée pour les officiers.

Le bureau local *FO Justice* CP Aix-Luynes émettra un « ticket de signalement », pour chaque dysfonctionnement, anomalie ou abus de la part de quiconque au détriment du personnel, tous grades et corps confondus.

Ticket de signalement : numéro 13

DIFFUSION : Liste interne, externe et affichage

